

La France Agricole

Maladies professionnelles

2 % des cas dus aux phytos, selon la MSA

16.11.17



Patrice Heurtaut, directeur de la santé et de la sécurité au travail à la MSA, lors de son audition à l'Assemblée nationale le 15 novembre 2017. © Assemblée nationale

Les représentants de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont reconnu mercredi 15 novembre 2017, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, que l'usage de produits phyto était responsable de « 2 % » des maladies professionnelles des agriculteurs. Rien de nouveau, selon le Collectif Sauvons les fruits et légumes.

Dans un contexte tendu concernant les produits phytosanitaires avec le renouvellement de l'homologation du glyphosate qui se fait attendre, une audition de la MSA a eu lieu ce mercredi 15 novembre 2017 par la mission d'information commune sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à l'Assemblée nationale.

« Deux pour cent des maladies professionnelles déclarées au titre du régime agricole sont liées aux produits phytosanitaires », a déclaré Patrice Heurtaut, directeur de la santé et de la sécurité au travail de l'organisme de sécurité sociale agricole, sans donner d'année de référence, poussé dans ses retranchements par les députés.

Seul autre chiffre que les députés réussirent à « arracher » à la délégation de la MSA : en 2016, 61 assurés de la MSA se sont vus reconnaître une maladie professionnelle provoquée par l'utilisation de pesticides, 25 présentant une hémopathie maligne et 36 une maladie de Parkinson.

Insistant sur sa mission de prévention, Patrice Heurtaut a expliqué que la MSA est « limitée dans [ses] messages » face aux agriculteurs, qui « sont des agronomes » et, à ce titre, utilisateurs de produits de protection des plantes pour lutter contre les maladies et ravageurs afin de préserver les rendements de leurs récoltes et d'assurer leurs revenus.

« Chez les jeunes exploitants, le poids économique est plus fort que tous les messages de prévention qu'on va leur faire passer », a-t-il fait remarquer.

« Rien d'inédit »

Rien de neuf, selon le Collectif Sauvons les fruits et légumes, qui réagit dans un communiqué le jeudi 16 novembre 2017. « Dans son baromètre santé 2017 (données nationales de 2013), le Collectif écrivait déjà : « La maladie de Parkinson provoquée par des pesticides représente 1,7 % du total des maladies professionnelles », donnée elle-même issue d'un document disponible sur le site internet de la MSA. Ces chiffres sont parfaitement connus depuis la Mission d'information parlementaire similaire conduite au Sénat en 2012. »

Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes dénonce également « depuis plusieurs années la surenchère médiatique autour de l'évaluation des maladies professionnelles dues aux pesticides dans le secteur agricole. Contrairement à de nombreuses communications fantaisistes et anxiogènes, il n'y a pas une hécatombe dans les campagnes à cause des pesticides. Il n'en reste pas moins que des progrès sont encore possibles pour réduire l'exposition des professionnels. »